

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.		
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »		
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.		

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 10 Juin.

Les nouvelles d'Orient donnent lieu à un double courant politique, l'un très pessimiste, l'autre très optimiste. L'espace nous manque pour publier les dépêches télégraphiques qui arrivent de tous les points de l'Europe, et qui se contredisent à chaque instant. Mais nous sommes persuadés, en ce qui nous concerne, d'après les correspondances que nous recevons, que la paix sera maintenue, et que l'empereur de Russie fait bon accueil aux paroles conciliantes qui lui sont apportées à Ems.

C'est dans cette ville d'eaux que se décide présentement la question de la paix ou de la guerre, et les plus grands personnages s'y rencontrent.

Toutefois, il ne faudrait pas compter sur la paix, et jamais la Russie ne consentirait à arrêter les insurgés sur lesquels elle exerce un empire absolu, si le nouveau sultan se bornait à des déclarations platoniques, comme l'ancien, et parlait d'amnistie sans réaliser des réformes.

Nous donnons, à la *Revue des Journaux*, un remarquable article de la *Gazette de France* sur la question orientale.

La *Correspondance provinciale*, journal presque officiel du gouvernement autrichien, terminant un exposé synoptique de la révolution de Constantinople, se livre aux réflexions suivantes :

« Les gouvernements qui avaient décidé, à la suite de la conférence de Berlin, de faire des propositions identiques à la Sublime-Porte, ont été forcés par le changement de souverain survenu à Constantinople d'ajourner la présentation de ces propositions; mais le but que les puissances poursuivaient dans leurs délibérations doit rester le même, malgré le changement qui s'est opéré dans l'état des choses, et les puissances s'entendent de nouveau, sur les moyens d'attendre ce but. L'accord qui existe en principe entre les gouvernements et qui a servi jusqu'à présent de base à leurs décisions, et en outre la situation générale de l'Europe permettent toujours de considérer comme un fait certain que le but poursuivi en commun par les puissances sera atteint sans que la paix européenne soit troublée en aucune façon. »

La *Correspondance provinciale*, parlant ensuite d'un retard apporté au départ de l'empereur d'Allemagne pour Ems, dit que le séjour de l'empereur de Russie dans cette ville sera prolongé d'une huitaine de jours et que les deux souverains

passeront sûrement quelques jours ensemble à Ems, dans le courant de la semaine prochaine.

Le comte de Chambord se trouve en Angleterre et séjourne à Rotherwas, près d'Hereford.

M. le comte de Paris, M. le duc de Nemours et M. le duc d'Aumale se sont rendus également en Angleterre, pour y remplir un pieux devoir.

La note suivante a été communiquée aux journaux par M. Bocher :

« Le roi Louis Philippe et la reine Marie-Amélie, morts sur la terre étrangère, avaient souvent exprimé le vœu d'être ensevelis en France, au milieu des leurs, dans la chapelle funéraire de Dreux, où ils avaient, de leur vivant, fait disposer leurs tombeaux.

« Ce vœu va s'accomplir.
« Les restes mortels du roi et de la reine, ceux de la duchesse d'Orléans, de la duchesse d'Aumale et du prince de Condé, morts également en exil, et déposés en Angleterre, dans les caveaux de l'église catholique de Weybridge, vont être ramenés à Dreux.

« L'autorisation nécessaire a été demandée au maréchal-président de la République, et immédiatement accordée.

« M. le comte de Paris s'est rendu en Angleterre pour accompagner les restes de ses parents jusqu'à leur dernière demeure.

« L'intention des princes d'Orléans est que l'accomplissement de ce pieux devoir de famille conserve un caractère absolument privé; aussi ont-ils demandé à leurs plus anciens et plus fidèles amis d'être laissés seuls à le remplir.

« Le débarquement aura lieu le soir. Le train funèbre arrivera le matin à Dreux, où auront lieu deux cérémonies séparées, rendues nécessaires par la différence de religion de M^{me} la duchesse d'Orléans. Personne ne sera admis à y assister. »

On sait que, peu de jours avant de partir pour Londres, M. le comte de Paris a eu à Ems, une entrevue avec l'Empereur de Russie.

On lit dans l'*Estafette* :

Le récent voyage du comte de Paris à Ems, et sa présence à Londres, avec les princes ses oncles, sont l'objet des commentaires de la presse, tant en France qu'à l'étranger. A Paris, il s'est trouvé un seul journal pour insinuer que ces allées et venues, aujourd'hui si naturellement expliquées, cachaient nous ne savons quels projets ambitieux, inavouables, peu conformes aux devoirs du patriotisme.

Ce qu'on sait des sentiments des princes d'Orléans, et la cérémonie funèbre de Dreux, qui restituera à la terre française, les cendres d'un roi, d'une reine et de divers membres d'une famille passionné-

ment française, suffiraient à faire tomber ces insinuations, auxquelles le séjour en Angleterre du comte de Chambord ne saurait donner, quelques malveillantes conclusions qu'on en veuille tirer, une autorité quelconque. M. le comte de Chambord se rend presque tous les ans en Angleterre, et s'il arrivait que cette année, il s'y rencontrât avec ses cousins, il ne viendrait à aucun esprit droit, la pensée qu'une telle entrevue est dirigée contre l'état des choses existant en France.

Quant au voyage d'Ems, nous n'en dirons qu'un mot. L'Empereur de Russie ayant indiqué qu'il éprouverait une satisfaction réelle à recevoir le comte de Paris, ce dernier s'est rendu à cette invitation qui, dans les circonstances actuelles, et encore que nous soyons en République, honorerait la France dans la personne d'un prince français. Nous sommes bien certain que si dans l'entretien des augustes personnages, il a été question de notre pays, de sa politique, de sa situation, de son avenir, c'est par une bouche ardente à le défendre et par une âme confiante dans nos destinées qu'il a été parlé de lui au czar Alexandre.

Il nous semble utile pour l'édification de nos bonnes populations de reproduire le fragment suivant d'un discours prononcé par le prince Napoléon, à la suite d'un festin, quinze jours avant la bataille de Sadowa. — Ces discours reproduit dans tous les journaux du temps, ne fut pas démenti :

« ... L'empire, s'écria le prince Napoléon, l'empire c'est le triomphe de la démocratie moderne, de la Révolution, qui a été enrayée par quinze ans de restauration et par dix-huit ans de libéralisme parlementaire, mais qui débordait aujourd'hui de toutes ses digues impuissantes. On a fait trop d'hésitation et de prudence jusqu'ici; on aurait dû s'allier franchement à la Prusse et à l'Italie depuis un an. L'heure est venue où le drapeau de la Révolution, celui de l'empire, doit être largement déployé. — Quel est le programme de cette révolution ? — C'est d'abord la lutte engagée contre le catholicisme, lutte qu'il faut poursuivre et clore; c'est la constitution des grandes unités nationales, sur les débris des états factices et des traités qui ont fondé ces états; c'est la démocratie triomphante ayant pour fondement le suffrage universel, mais qui a besoin, pendant un siècle, d'être dirigée par les fortes mains des Césars; c'est la France impériale au sommet de cette situation européenne; c'est la guerre, une longue guerre, comme condition et instrument de cette politique.

« Voilà le drapeau et le programme.

« Or, le premier obstacle à vaincre, c'est l'Autriche. L'Autriche est le plus puissant appui de l'influence catholique dans le monde; elle présente la forme fédérative opposée au principe des nationalités « unitaires. »

« Elle veut faire triompher à Vienne,

à Pesth, à Francfort les institutions libérales et parlementaires opposées à la démocratie.

« C'est le repaire du catholicisme et de la féodalité; il faut donc l'abattre et l'écraser. L'œuvre a été commencée en 1859; elle doit être achevée aujourd'hui.

« La France impériale doit donc rester l'ennemie de l'Autriche; elle doit être l'amie et le soutien de la Prusse, la patrie du grand Luther, et qui attaque l'Autriche par ses idées et par ses armes; elle doit soutenir l'Italie, qui est le centre de la Révolution dans le monde, en attendant que la France le devienne, et qui a la mission de renverser le catholicisme à Rome, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne. Nous devons être les alliés de la Prusse et de l'Italie, et nos armées seront engagées dans la lutte avant deux mois... »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Les séances de mardi et de mercredi ont été consacrées à la fin de la discussion sur le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur. Nous avons annoncé par dépêche, le vote de ce projet.

A la fin de la séance de mercredi, il y a eu une espèce de tapage, provoqué par le rapport sommaire d'une proposition de quelques députés bonapartistes sur la suppression des permis de chasse, proposition dont l'exposé des motifs n'attestait pas une profonde étude de droit administratif et d'économie financière. Ces messieurs se sont plu à promettre la poule au pot en quelques endroits. Cela les gêne qu'on leur dise qu'ils ont été bien généreux en promesses, mais qu'on peut tenir les engagements qu'ils ont pris.

CORRESPONDANCE

Versailles, 8 juin,

Les informations diplomatiques sur la question d'Orient continuent d'avoir un caractère des plus favorables. Le prince Orloff a conféré hier successivement avec lord Lyons et le duc Decazes et l'on assure que les impressions laissées par ce double entretien sont des plus satisfaisantes. On attache généralement une certaine importance à la présence à Ems de M. Nigra. Le nouvel ambassadeur d'Italie à Saint-Petersbourg paraît avoir été chargé d'une mission concertée d'avance avec l'Angleterre et dont l'objet serait d'amener un rapprochement entre l'Angleterre et la Russie. On assure qu'il a déjà obtenu des résultats de bon augure. Il est certain, dans tous les cas, que la Russie n'insiste plus pour la présentation immédiate du mémorandum destiné à la Porte et qu'elle consent à accorder au nouveau gouvernement turc un délai moral pour exécuter les réformes nécessaires et s'entendre avec ses sujets révoltés. Tout cela n'empêche pas, d'ailleurs, l'Angleterre de continuer ses armements en vertu du vieil adage : *Si vis pacem, para bellum*, qui n'a jamais

peut-être trouvé une meilleure et plus efficace application que dans les circonstances actuelles.

Le président de la République se rendra demain à Paris, pour recevoir à l'Elysée le grand-duc Michel de Russie.

Un dîner parlementaire a lieu ce soir à l'hôtel de la présidence à Versailles.

Une réunion s'est tenue hier soir par les sénateurs des divers groupes de droite a adopté à l'unanimité la candidature de M. Buffet pour le poste de sénateur inamovible en remplacement de M. Ricard.

L'ambassade Marocaine, partie de Marseille, hier soir, à 3 h. 45, est arrivée ce matin à Paris. Elle se compose de onze personnages. Elle sera reçue probablement la semaine prochaine par le Maréchal.

La démocratie de Versailles se prépare à fêter encore cette année l'anniversaire de la naissance de Hoche, par un banquet de 600 couverts qui aura lieu au petit théâtre des Variétés, rue de la Chancellerie. M. Gambetta prononcera un discours.

L'Académie française a procédé aujourd'hui au choix des successeurs de MM. de Carné et Patin. M. Charles Blanc a été élu au second tour, au fauteuil de M. de Carné, par 21 voix contre 12, données à M. Fromentin. M. Gaston Boissier a été élu, également, au second tour, au fauteuil de M. Patin, par 27 voix contre 5, données à M. Arsène Houssaye.

L'illustre écrivain, M^{me} Georges Sand, est morte ce matin, à 10 heures, à Nohant.

La Chambre des députés a validé aujourd'hui, sans discussion, les élections de M. de Mahy (Réunion), Cunéo d'Ornano (Charente), Haentjens (Sarthe) et duc de Feltre (Côtes-du-Nord).

La commission municipale s'est réunie ce matin chez M. de Marcère et lui a fait part de ses décisions et de son opinion sur le mode de nomination des maires. Aucune décision n'a été prise. Le ministre a dit qu'il communiquerait au conseil des ministres les dispositions de la commission. Une nouvelle conférence aura lieu ultérieurement.

REVUE DES JOURNAUX

Gazette de France.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, que le gouvernement britannique se montre résolu à combattre toutes les tentatives dont le résultat pourrait être de compromettre l'existence et l'intégrité de l'empire ottoman. Pendant que la Russie prend le point d'appui de sa politique orientale dans la protection persistante qu'elle donne aux chrétiens schismatiques des sujets de la Porte, l'Angleterre tend, au contraire, à prendre dans une certaine mesure le protectorat des princes mahométans.

Elle se présente, on ne l'a pas assez remarqué, comme ayant, par sa possession des Indes, des intérêts identiques aux leurs. « L'Angleterre, a dit un politique anglais, est le plus grand empire musulman qui soit au monde. » Le gouvernement anglais n'obéit donc pas aux sug-

gestions des circonstances, quand il s'efforce de prévenir la chute définitive du successeur des khalifes, du chef spirituel de l'islamisme; il suit une politique déterminée à l'avance et depuis longtemps.

C'est en application de cette politique que le cabinet actuel a fait conférer à la reine ce titre d'impératrice dont M. John Lemoine s'est ri avec tant d'esprit. Ce titre, en effet, doit être aux yeux des orientaux, le témoignage, la sanction en quelque sorte de la protection que l'Angleterre entend accorder aux Etats mahométans contre les envahissements de la politique russe.

On ne se rend pas, en France, un compte suffisant des intérêts immenses, à tous les points de vue, que l'Angleterre doit sauvegarder en Orient. Tous les efforts de sa politique sont tendus à la défense de ces intérêts. Elle a pu se renfermer dans la neutralité quand la guerre a bouleversé le continent; elle a pu supporter avec une apparente indifférence, la rupture de l'équilibre européen.

Il n'en pouvait être de même de l'Orient. Avec une perspicacité qui sera l'honneur du cabinet actuel, les ministres se sont attachés à suivre pas à pas les projets et les actes de la politique russe. Puis, le jour où l'on a pu penser qu'en retardant plus longtemps les intérêts anglais pourraient se trouver, non pas compromis, mais seulement menacés, dans un avenir plus ou moins éloigné, le gouvernement de la reine a pris aussitôt avec une vigueur et une décision qui a surpris tout le monde, les mesures qui lui ont semblé nécessaires.

L'Angleterre l'emporte pour le moment. La politique qui tendait à la désagrégation de l'empire ottoman a subi un incontestable échec. Sous le patronage de la Grande-Bretagne, la Turquie va s'efforcer de maintenir son unité, en même temps qu'elle accordera à ses sujets chrétiens des réformes qui, tout en excluant radicalement l'idée de l'autonomie, de la quasi-indépendance des provinces, seraient de nature, si on peut les exécuter, à satisfaire toutes les aspirations, à concilier tous les intérêts.

La politique anglaise, on le comprend, tend donc à un double but: le maintien de l'empire ottoman; l'amélioration du sort des sujets chrétiens du sultan. Qu'elle atteigne ce double but et la politique russe, il n'est pas nécessaire de le faire remarquer, aura subi un échec considérable.

Voilà la situation.

Moniteur universel.

La partie du projet de loi municipale qui concerne la nomination des maires et adjoints est soumise à la Chambre des députés; on prévoit qu'elle rencontrera de l'opposition dans la majorité et ne sera votée qu'avec un amendement important. C'est du moins ce qu'annoncent les journaux de la gauche. Le Gouvernement, en abandonnant aux conseils municipaux des simples communes la nomination des maires, veut retenir pour lui-même cette nomination dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton. La gauche y consentirait pour les deux premières classes de villes, elle s'y refuse pour les cantons; la différence est sensible; le *Siccle* la résume ainsi: « Dans le système du Gouvernement, 33,123 communes éliraient leurs maires et adjoints; 2,851 auraient des maires et adjoints nommés. Dans le système de la gauche, 35,974 municipalités seraient à l'élection; 361 seulement à la nomination du Gouvernement. »

Le ministère peut-il accepter que son projet soit si profondément modifié? Nous ne le pensons pas. Il le maintiendra et le défendra. Ce n'est point à dire qu'il en fera une question de cabinet; il aura raison de ne pas faire dépendre son existence d'un vote de la Chambre, réglant, autrement que dans le projet, la nomination des maires et adjoints, d'autant plus que ce vote ne présentera rien de définitif

avant d'avoir été ratifié par un vote semblable du Sénat. Or, le Sénat ne sanctionnerait probablement pas une résolution qui enlèverait au Gouvernement la nomination des maires dans toutes les communes, même en faisant exception pour les chefs-lieux de département et d'arrondissement.

Journal des Débats

Le renouvellement des administrations communales s'opère à peu près partout avec une grande facilité. Les maires qui avaient été nommés en dehors des conseils municipaux comprennent que les circonstances imposent au gouvernement une règle nouvelle, et que l'application de cette règle aux individus n'a rien qui leur soit personnel. Il y a, bien entendu, des exceptions, mais on les compte, et elles ne servent qu'à mettre en relief le fait général que nous avons signalé, à savoir la résignation intelligente des maires de l'administration précédente.

Il faut dire à la louange des préfets qu'ils ont employé les formes les plus douces pour préparer ou pour opérer les modifications auxquelles le gouvernement s'est résolu. Un seul a montré un zèle impatient et maladroit; les quatre-vingt-cinq autres se sont appliqués à enlever à la mesure politique prescrite par le gouvernement tout caractère d'agression ou même de revanche.

Dans la Corrèze, les maires menacés n'ont pas montré la même facilité d'humeur qu'en d'autres départements; le maire de Tulle, en particulier, a refusé énergiquement de donner sa démission et a déclaré qu'il attendrait à son poste le coup qui doit infailliblement le frapper. *Justum et tenacem propositi virum!* La lettre de M. le maire de Tulle est une réédition à peu près textuelle des lettres de MM. Pascal et de Chazelles; l'établissement de la république en France menace d'avoir créé un genre littéraire inconnu de nos pères, genre prétentieux et solennel s'il en fut jamais, et qui déjà tourne à l'ennui. Les préfets passent la plume aux maires? à qui les maires la passeront-ils? C'est qui rassure le bon goût et flatte, chez ceux qui l'ont, le sentiment des convenances, c'est que cette littérature ne saurait durer beaucoup; c'est le testament d'un monde politique qui disparaît.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

La feuille bonapartiste de Cahors imprime les lignes suivantes:

L'Empereur Napoléon III a décuplé les richesses de la France; il n'a cessé de travailler à sa prospérité, à son bien-être et souvent à sa gloire; il a constamment soulagé la misère, encouragé le travail, relevé les petits et les humbles; il a laissé son pays riche.

Il faut avoir une singulière audace pour parler ainsi du malheureux prince qui a conduit la France aux abîmes. Respectez donc les cendres de ce mort, qui, à force d'incapacité et de faiblesse, est responsable de tous nos désastres.

Vous nous forcez à rappeler (nous qui voudrions nous taire et nous borner à attaquer l'Empire dans la généralité de ses actes) vous nous forcez, disons-nous, à rappeler que cet homme, dont vous parlez, commença par se battre dans les bandes du carbonarisme contre le Pape Grégoire XVI;

Qu'il prit les armes contre la France, à Strasbourg, en 1836;

Que, plus tard, en 1840, il entreprit une nouvelle expédition à Boulogne contre le gouvernement qui lui avait pardonné, et qui avait formulé ce pardon dans les termes suivants, publiés par le *Moniteur officiel* quinze jours après la ten-

tative de Strasbourg:

« D'après les ordres du Roi, Napoléon-Louis Bonaparte a été extrait de la maison d'arrêt de Strasbourg, où il était détenu, pour être transporté aux Etats-Unis sur un bâtiment de l'Etat. »

Que, en 1851, violant le serment le plus solennel, par lequel, seul entre tous les français il s'était engagé à défendre le gouvernement de la République, il renverse ce gouvernement dont il était le président, fondant son pouvoir usurpé sur le mépris des lois et de la vie des citoyens.

Que, le lendemain du parjure, il confisqua les biens de la famille d'Orléans qui, deux fois, lui avait fait grâce de la vie;

Qu'il prémédita et accomplit dans le cours de son règne à jamais néfaste, guerre sur guerre, nous brouillant avec toute l'Europe; se faisant le compère de l'Angleterre contre la Russie notre alliée naturelle; détruisant de ses propres mains la papauté, après avoir sollicité le Saint-Père Pie IX d'être le parrain de son fils; engloutissant notre argent, nos fusils, nos canons, presque tout notre matériel dans une guerre insensée au Mexique; nous lançant enfin, avec une imprévoyance voisine de l'imbécillité, dans une guerre contre l'Allemagne, qui a abouti à la capitulation de Sedan et à la capitulation de Metz, et qui nous a coûté dix milliards, l'Alsace et la Lorraine.

Cet homme a fait périr un millions d'hommes, et surtout des français. Et, quand son rôle a été fini et qu'il a sombré dans les orages où il se plaisait, il nous a laissés sans armée, sans frontières, sans ressources. Le patriotisme de cette pauvre nation française qu'il a mutilée, comme son oncle l'avait mutilée avant lui, essaie de tout refaire; et, quand le moribond se relève et que ses forces revenues lui permettent d'avoir un gros budget des recettes, voilà qu'on nous parle avec émotion et tendresse de cette dynastie corse qui voudrait encore tout nous ravir, l'honneur comme l'argent, le territoire comme la liberté.

Ah! vous vous imaginez que l'armée française vous accepterait! Jamais. Vous avez failli la déshonorer.

Vous vous imaginez que l'Eglise vous accepterait! Jamais. Vous l'avez persécutée dans son premier pasteur, et dans la Société de St. Vincent-de-Paul.

Vous vous imaginez que la nation vous accepterait! Jamais. Les pierres elles-mêmes s'insurgeraient contre vous.

Mais vous vous rabattez sur les paysans de quelques campagnes. Vous considérez ceux-là comme des ignorants, et vous supposez qu'ils vous croiront. Eh bien non, ils ne vous croiront pas. Si vous les avez traités longtemps comme des niais, ils comprennent leurs erreurs, et ils sentent profondément qu'ils se sont mis en opposition avec le courant national, le jour où ils se sont laissés enjôler par les avances des amis de l'Empire. Le Gouvernement actuel leur donne la paix, la prospérité et l'ordre. Que veulent-ils de plus? On leur a démontré et ils apprennent chaque jour, de mieux en mieux, que l'accroissement de la fortune publique attribué par vous à Napoléon III, a été le même chez tous les peuples, parce qu'il était le résultat logique de la découverte de

la vapeur et de l'électricité qui ont transformé le monde et supprimé les distances. Que disons-nous l'accroissement a été le même! Non, il n'a pas été le même. Nous avons profité de cette immense découverte beaucoup moins que l'Angleterre, beaucoup moins que la Belgique, beaucoup moins que la Suisse, beaucoup moins que les Etats-Unis. Nul ne sait à quel degré d'influence politique et de richesses privées nous serions arrivés, si nous avions eu, de 1851 à 1870, un autre gouvernement que celui des Bonapartes.

Voilà la vérité, et vous ne l'empêchez pas de pénétrer dans les masses, comme la pluie bienfaisante qui filtre au pied des arbres, des vignes et des blés.

Les quolibets n'ont sans doute pas résisté aux détails circonstanciés fournis par les chasseurs, qui reviennent de leur excursion contre l'animal redoutable, qui désole une partie du canton de Lalbenque. Si le but n'a pas été atteint, s'ils n'ont pu voir la bête fauve, ils ont du moins constaté les ravages dans les bergeries et l'épouvante des populations de ces contrées.

Les dispositions les plus ingénieuses avaient été prises pour avoir raison de l'animal, s'il avait paru. Des cabanons avaient été établis de distance en distance, en avant du bois d'Aubrelong, sur une longueur de plusieurs kilomètres, et les chasseurs, divisés en groupes de trois, les ont occupés durant toute la nuit du 7 au 8. Après douze heures de fatigues inutiles, nos chasseurs ont quitté leurs postes dangereux, quoique en disant ceux qui rient du péril... à distance suffisante.

Des lettres de maires du canton de Lalbenque arrivent journellement à la Préfecture, et constatent des ravages nouveaux. Le maire de Belmont écrit, ce matin même, qu'un bœuf vient d'être trouvé égorgé.

Il serait à désirer que les moyens les plus énergiques fussent employés, pour arriver à un résultat.

Du moment que l'administration préfectorale est intervenue, qu'elle a offert des primes, c'est que la chose est sérieuse, et doit être attaquée autrement que par des sarcasmes.

Un malheureux accident est arrivé ces jours derniers au chantier de la Banque, à Cahors. Un ouvrier, occupé à rentrer de lourdes pièces de bois, a eu le pied gauche pris entre une des poutres et le mur. La blessure est grave; on espère cependant que tout danger sera conjuré par suite des soins intelligents qu'il reçoit à l'hospice de Cahors.

Lundi dernier, plusieurs membres de notre Société des études littéraires et scientifiques, ont fait une excursion sur le plateau de Mursens.

Le but principal de ce voyage était de constater la ressemblance entre la topographie de cette localité et la description de l'assiette du célèbre oppidum gaulois, Uxellodunum, faite par Hirtius, auteur présumé du VIII^e livre des *Commentaires de César*. La Société a eu soin d'inviter M. l'abbé Coquel, curé de Francoules, son membre correspondant, auteur de deux mémoires sur ce sujet. Le rendez-vous était au pont de Guillot.

De là on est parti, le plan des lieux et les *Commentaires de César* à la main. On a fait d'abord le tour de la montagne en suivant le cours du ruisseau de Vers; on a gravi ensuite la hauteur en partant d'un point situé au bas du *Roc d'Aucor*, où M. l'abbé Coquel a fait remarquer à la compagnie, le reste d'une bâtisse romaine qu'il considère comme les fondations de la tour que César fit construire pendant le siège d'Uxellodunum. Arrivés sur le plateau, nos touristes ont visité l'endroit que l'on présume être l'emplacement de la fontaine, détournée par les Romains, ce qui, comme on le sait, amena la reddition de la

place. Dans le parcours on a rencontré des traces de murs de fortification et on a constaté la présence de plusieurs meules en granit et d'une grande quantité d'amphores cassées.

Un rapport détaillé sur cette intéressante excursion sera prochainement fait à la Société des études. Nous tâcherons de tenir nos lecteurs au courant de cette question; en attendant nous dirons que, chemin faisant, plusieurs membres de la Société, sous la direction de M. le docteur Lebeuf, sont occupés de la Flore de cette localité.

De retour à Vers, on a examiné extérieurement une grotte peu accessible et fortifiée, qui domine le village qui servait probablement de poste fortifié à l'époque des guerres de l'Anglais. Enfin on a visité encore les restes de l'aqueduc gallo-romain, amenait jadis, les eaux limpides du ruisseau de Vers dans les murs de l'antique Divona.

On nous écrit de Gramat:

Ces jours derniers le cadavre d'un petit gargon de vingt-sept mois a été trouvé dans un étang voisin du meau de Bardoux. Tout porte à croire que ce malheur a été produit par suite d'un accident et toute pensée de crime est jusqu'ici écartée.

On nous écrit de Duravel:

Dans la nuit du 5 au 6, un vol de 80 à 100 fr. a été commis dans l'église de Duravel. Le voleur a fracturé le coffre et les troncs et a pris tout ce qu'il y trouvait. Ce vol audacieux est l'œuvre certainement d'une personne qui connaissait les lieux. On est à la recherche du coupable.

Le ministre de l'agriculture vient d'ordonner l'apposition dans les forêts de l'Etat, d'un tableau portant ce qui suit:

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Ce tableau est placé sous la protection du bon sens et de l'honnêteté du public.

HÉRISSEAU.

Se nourrit de souris, petits rongeurs, limaces et vers blancs, animaux nuisibles à l'agriculture.

Ne tuez pas le hérisson.

CRAPAUD.

Aide agricole, détruit de 20 à 30 insectes par heure.

Ne tuez pas le crapaud.

TAUPE.

Détruit incessamment vers blancs, larves, courtilières et insectes nuisibles à l'agriculture. On ne trouve jamais trace de végétaux dans son estomac, fait plus de bien que de mal.

Ne tuez pas la taupe.

HANNETON ET SA LARVE OU VER BLANC. Ennemi mortel de l'agriculture, produit de 70 à 100 œufs.

Tuez le hanneton.

OISEAUX.

Chaque département perd annuellement plusieurs millions par le fait des insectes; l'oiseau est le seul ennemi capable de lutter victorieusement contre eux; c'est un grand échelonnement; c'est un aide de l'agriculture. Enfants, ne dénéciez pas.

Ce tableau qu'on a déjà trouvé fiché dans les bois de Chaville et de Meudon, aux environs de Paris, constitue une innovation très-utile.

Nous prions M. le ministre de l'intérieur d'ordonner l'affichage de ce tableau dans toutes les communes rurales, à partir du 1^{er} mars de chaque année.

MM. Faye et Deltour, inspecteurs de l'instruction publique, étaient ces jours derniers à Toulouse.

Indépendamment de leur inspection générale, M. Waddington leur a donné la mission de rechercher les moyens à employer pour l'établissement d'une faculté de médecine dans cette ville. Ils ont déjà visité, avec M. le recteur, l'école de médecine et les hôpitaux et sont entrés en pourparlers avec la

unicipalité.
La dépense s'élèverait à la somme de 1,500,000 fr., dont une moitié serait couverte par l'Etat.

Les petites pièces de monnaie de 1 centime et de 2 centimes, qui ont à peu près disparu de la circulation depuis plusieurs années, vont faire prochainement leur réapparition. Elles rendent de grands services, en province, à la boulangerie. Le ministre des finances a reçu à ce sujet de nombreuses pétitions, et c'est pour leur faire droit qu'il a donné l'ordre au directeur de la Monnaie de Paris de frapper 500,000 pièces de 1 centime et 250,000 de 2 centimes.

Concours régional de Rodez.

Nous extrayons dans le *Courrier de l'Aveyron* les passages du compte-rendu du concours régional de Rodez, qui intéressent nos lecteurs :

Ce qui d'abord attire l'attention lorsqu'on entre dans l'enceinte du concours régional, c'est le nombre des machines destinées aux usages agricoles. Les premiers constructeurs de France semblent s'être donné rendez-vous sur le champ du concours et ils présentent aux agriculteurs un choix d'appareils variés, propres aux grandes fermes et aux moyennes exploitations. C'est ainsi qu'à côté des batteuses à vapeur et des batteuses à manège, dont le prix s'élève jusqu'à 4,000 fr., se trouvent les batteuses à bras qui, depuis un an, ont fait leur apparition dans les environs de Rodez, où les petits fermiers commencent à les apprécier.

Les instruments d'intérieur sont nombreux et l'on peut voir plusieurs modèles de tarares et de trieuses, des coupe-racines et des appareils à cuire à la vapeur, dont le nombre indique que la culture des racines se propage partout et que les cultivateurs apprécient les moyens de les employer avec économie.

On voit au concours plusieurs modèles de machines à faucher et à moissonner, des rateaux à cheval et des faneuses, que la cherté toujours croissante de la main-d'œuvre impose aujourd'hui à la grande culture.

On peut étudier sur le champ du concours plusieurs modèles de charrues plus ou moins puissantes, plus ou moins compliquées. A l'essai public qui en a été fait, les praticiens n'ont pas trouvé qu'elles fussent à préférer à la charrue Dombasle, si populaire dans nos campagnes, où elle sert à tous les labours d'une manière entièrement satisfaisante. Cependant je voudrais signaler encore une fois aux fermiers du Causse des charrues de forme anglaise, à long versoir, plus capables de pénétrer dans les champs pierreux que

les charrues ordinaires et qui pourraient les faire bénéficier des bons labours.

On peut observer également plusieurs modèles de herses articulées usitées depuis très longtemps en Angleterre et encore nouvelles en France. Ces herses ont donné un excellent travail.

Le jury, comprenant le caractère de notre agriculture et le besoin de simplicité dans tous nos appareils, semble s'être appliqué à primer de préférence les plus simples, les plus à la portée de tous les cultivateurs; le tout, bien entendu, après épreuves satisfaisantes.

Dans la classe de l'espèce bovine, le premier rang n'est pas tenu par la race d'Aubrac. Il y a de bons animaux, mais qui n'annoncent aucun progrès.

Les Limousins plus nombreux que les Aubracs, et venus en force pour leur enlever l'honneur du concours, témoignent au contraire d'un remarquable progrès: ils sont l'objet de l'admiration générale, et cependant le terrain du Limousin est en général un Ségala comme celui de l'Aveyron. On y a multiplié les herbages, on y cultive des racines et surtout les topinambours sur une large échelle. De plus, le jeune bétail n'a pas à souffrir des nuits glacées de nos montagnes.

La race de Salers n'est représentée au Concours que par dix numéros, presque tous distingués d'ailleurs. Les garonnais n'étaient pas plus nombreux.

Le plus grand nombre des sujets exposés appartiennent à la race d'Angles. Mais qu'est-ce que c'est que la race d'Angles? on pourrait la définir de petits Aubracs. Les échantillons de cette race exposés au concours de cette année dénotent un sérieux progrès. Ce ne sont pas les fortes vaches de la race d'Aubrac, mais c'est quelque chose de régulier, de symétrique, de bas sur jambes; des formes excellentes en un mot. Elles atteignent pour la taille, à peu de choses près, la moyenne de beaucoup de vacheries aveyronnaises; ce n'est plus avec les fruits secs de la race d'Aubrac qu'on fera de la race d'Angles.

Trois de nos éleveurs les plus distingués ont exposé des bandes de vaches laitières: parmi elles, il en est dont la forme de l'écusson et l'ampleur du pis démontrent ce que serait la race d'Aubrac si l'on se préoccupait de développer chez elle l'aptitude à la production du lait. Celles que nous avons le plus remarquées démontrent encore que la beauté de la conformation, comme l'avait fait observer depuis longtemps Rodat, n'en est pas exclusive.

Les exposants du concours de Rodez ne sont pas exempts du reproche, si souvent répété, de présenter des sujets obèses, dont l'état d'embonpoint annule ou diminue la faculté reproductrice.

Trois races ou prétendues races de bêtes

monta. C'est comme un tremblement de terre.

— Courez, courez, Messire, répondit promptement le berger. Vous seul pouvez les sauver. Les Limontains se sont emparés du monastère, ils font le diable à quatre et veulent tuer le procureur et ses hommes. Courez par charité; et le prêtre de courir.

A peine eut-on aperçu son capuchon blanc que chacun se mit à crier: Voilà Messire! voilà Messire! et la foule s'avavançant à sa rencontre, on lui proposa comme une chose fort ordinaire de confesser au plus vite Pelagrua et ses satellites, parce qu'on devait les exécuter. L'excellent homme dut user de toute l'autorité que lui donnait son ministère, de l'affection que lui avait attirée une longue vie consacrée au bonheur de ses paroissiens, de la nouvelle faveur qu'il devait aux souffrances qu'il avait éprouvées pour faire revenir ces forcenés sur leur étrange résolution.

La nouvelle que Loup venait d'arriver disposé à se battre pour les Limontains contribua aussi et pour une grande part à calmer ces esprits irrités et enflammés. Pendant que la foule se pressait autour du fils du fauconnier et que celui-ci l'exhortait à ne plus verser de sang, à se tranquilliser, à avoir confiance en lui, le

à laine appartenant au département concourent ensemble: la race du Causse, celle du Ségala et celle de Larzac. Les deux premières ne diffèrent que par un développement en rapport avec les influences de milieu. La race du Causse est grande, décausée, ossense, sa tête surtout est énorme; celle du Ségala a plus de finesse, plus de régularité. Dans quelques localités on retrouve la trace de la race des moutons de Bruyère qu'on peut suivre partout à travers l'Europe, petits mais d'une conformation relativement bonne. La race dite du Ségala-Causse a disparu du catalogue; elle a fini par convenir, comme je l'en ai sommée plusieurs fois, qu'elle n'existe pas. Celle du Larzac varie beaucoup, et quoique l'ensemble vaille peut-être mieux que les variétés du Causse et du Ségala, elle laisse à désirer. Son lainage où se voit encore la trace d'un ancien croisement avec le mérinos, est estimé pour sa finesse.

Tout cela, comme la variété des causes du Lot qu'on a rapproché de nos races aveyronnaises, aurait besoin d'être remanié par quelque Backewel; mais le ciel est avare de tels hommes. Dans les races diverses signalons les Southdown, dont une importation récente dans l'Aveyron promet les plus heureux résultats pour l'avenir de nos troupeaux.

Nous avons peine aujourd'hui à trouver dans l'Aveyron des porcs appartenant aux anciennes races dans toute leur pureté. Partout les anglo-chinois de diverses variétés, de tout poil et de toute taille, depuis le Berkshire jusqu'aux Essex, sont plus ou moins intervenus; il en est résulté une série de croisements qu'on pourrait dire en un mode confus qui ont produit, quoique cela paraisse étrange à dire, une amélioration très évidente dans nos porcs. Nos porcs ont conservé le lard ferme d'autrefois, avec des formes meilleures et plus de facilité à s'engraisser. On ne voit plus que rarement dans nos campagnes le cochon levrier.

Parmi les porcs de races perfectionnées exposées au concours, un petit nombre appartient à des éleveurs aveyronnais.

Les animaux de basse-cour offrent une série de choix des plus intéressants.

Passons aux produits agricoles. Cette division était pauvre et très-pauvre; elle comprenait d'abord des échantillons de nos deux sortes de fromage. Je ne laisserai pas échapper cette nouvelle occasion de signaler aux éleveurs de la montagne, les défauts de la croûte de leurs fromages, qui en est la partie réellement faible, car sous le rapport de la pâte, ils valent les meilleurs Roquefort et les caves de la contrée étaient bien représentées.

L'Aveyron n'avait que quelques vins des vallons du canton de Marcillac. Nos chanvres, nos toiles, manquaient aussi;

prêtre entra dans la maison du procureur et cherchait à faire sortir tous ceux qui y étaient restés pour la dévaster. Après avoir rétabli l'ordre dans la première cour, il passa dans une seconde où, en écoutant attentivement, il crut entendre un vagissement qui venait du haut de la maison. Il gravit un escalier de bois, arriva devant une porte, et regardant par une petite fente, il vit dans le coin de la chambre une femme accroupie, la chevelure en désordre et éparse sur ses épaules. Elle pressait sur son sein un enfant et s'efforçait d'étouffer ses cris en lui fermant la bouche d'une main. Le curé reconnut la femme de Pelagrua; il heurta doucement à la porte en disant: Je suis le curé, tout est tranquille.

Aux sons de cette voix la pauvre mère frémit de tout son corps, dans sa frayeur elle retira sa main de la bouche de l'enfant, et celui-ci poussa un long et aigu gémissement.

Mais le prêtre reprenant: Ne craignez rien, tout est fini! elle se leva, poussa un énorme verrou et se présenta avec son nourrisson aux yeux de son libérateur. Oh! le Seigneur vous a envoyé disait la pauvre femme en tremblant et balbutiant, — qu'il vous en récompense, non pour moi, mais pour ce petit ange! et en prononçant ces paroles, folle de joie et de

ils auraient dû remplir leur place dans la série des produits de l'agriculture aveyronnaise.

En somme, beau, très-beau concours, qui répond bien aux efforts de ses ordonnateurs.

Les agriculteurs qui ont obtenu des récompenses au Concours de Rodez sont ainsi répartis entre les départements de la région :

Espèces.	Bovine.	Ovine.	Porcine.
Aveyron,	14	3	5
Haute-Vienne,	13	3	1
Cantal,	3	»	1
Corrèze,	1	1	»
Lot,	»	2	»
Tarn,	2	2	»
Tarn-et-Garonne,	1	1	»

M. Cobaynes, horticulteur à Cahors, vient d'obtenir une médaille de bronze pour ses vins au concours régional de Rodez.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 3 au 10 juin 1876.

Naisances.

- Contival, Julie, rue du Cheval Blanc.
- Valéry, Jean, rue du Château.
- Conquet, Marie, à Larroque.
- Soulié, Anastasie, faub. Labarre.
- Jean, Baptiste, dit Milhet, Quai Ségur.
- Boyé, Marguerite, rue Mascontou.
- Fourmy, Marie, faub. St-Georges.
- Dumas, Juliette, rue Nationale.
- Alix, Marie, rue Nationale.

Mariages.

- Charrières, Jean et Boyer, Marguerite.

THÉÂTRE DE CAHORS.

LA JUIVE,

Grand Opéra en 5 actes, musique de M. Halévy.

Eléazar, M. Boutines; le Cardinal Brogni, M. Toscan; Léopold M. Cadeau; Ruygiéro et Albert, M. Poitevin; un héraut d'arme, M. Alric; 1^{er} homme du peuple, M. Garry; 2^e homme du peuple, M. Castagné; Rachel, M^{me} Aziber; Eudoxie, M^{me} Batisse. — Chœurs.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 9 juin.

Séance orageuse hier. Il s'agissait de la prise en considération d'une proposition de M. Naquet tendant à l'abrogation de la loi récente sur le jury. La commission d'initiative proposait le rejet. Mais un ultra-radical, M. Talandier, est venu à ce propos apporter à la tribune les exigences et les passions de son parti.

M. Dufaure, en lui répondant, a exécuté avec une singulière vigueur, aux

reconnaissance, elle saisissait les habits du prêtre, les baisait, les arrosait de larmes.

— Et mon mari! demanda-t-elle ensuite; l'anxiété et la terreur se peignaient sur son visage.

— Il est sain et sauf; mais pour le moment vous ferez bien de ne pas vous montrer par ici. Tenez, et il lui indiquait une porte secrète qui s'ouvrait à gauche sur la montagne, sortez par là, prenez le sentier qui mène au château, et priez en mon nom le comte de vous donner asile au moins pour cette nuit.

— Mais il me refusera, car....

En ce cas, présentez-vous à Ermeline. Dites-lui.... mais il vaut mieux ne rien dire. Faites-vous passer pour une malheureuse, elle vous accueillera bien, j'en suis sûr. Allez, et que Dieu vous protège!

La femme partit et le curé revint sur la place où tout le monde se trouvait réuni autour du fils du fauconnier.

Ecoutez, s'écria le prêtre: Pour que les choses procèdent régulièrement et en bonne forme: pour ôter tout prétexte au juge et à l'avocat de nos adversaires, il faudra faire résonner la *majola* et réunir tous les habitants pour choisir pour votre champion ce brave jeune homme que Dieu vous a envoyé.

applaudissements de la droite et au milieu des interjections furieuses de l'extrême gauche, le malencontreux orateur radical et ses théories révolutionnaires.

La prise en considération a été rejetée par 254 voix contre 132.

Ce vote a pris, par la discussion qui l'avait précédé, une réelle importance et on s'étonne que 132 voix aient pu se rallier autour de M. Talandier, qui était il y a quelques jours encore le membre le plus avancé du conseil municipal de Paris.

Un certain nombre de députés bonapartistes et légitimistes ont soutenu de leur suffrage l'opinion de M. Dufaure. Dans la députation du Lot, MM. le comte Murat et le baron Dufour sont de ce nombre. M. de Valon n'a pas voté.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 10 juin.

Le président de la République et la duchesse de Magenta ont reçu hier, à deux heures et demie à l'Elysée, le grand-duc et la grande duchesse Michel de Russie.

Le président de la République et la duchesse de Magenta sont allés peu après rendre leur visite au grand-duc et à la grande duchesse.

A 5 heures, le président de la République a reçu à l'Elysée, l'ambassade marocaine.

A 5 heures et demie, il a reçu le comte de Flandre.

M. Boffet accepte la candidature qui lui a été offerte pour le poste de sénateur en remplacement de M. Ricard.

Paris, 10 juin, 11 h. 40 matin.

Les nouvelles extérieures confirment les impressions pacifiques sur la question d'Orient. Le gouvernement anglais a fourni hier soir au Parlement, des explications satisfaisantes pour le maintien de la paix.

Bourse de Paris

Cours du 10 Juin.

Rente 3 p. %.....	68.50
— 4 1/2 p. %.....	97.20
— 5 p. %.....	105.20

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 9 Juin.	CLOTURE précédente
Banque de France...	3.672 50	3.672 50
Crédit foncier.....	670 »	663 »
Orléans-Actions...	1.002 50	1.005 »
Orléans-Obligations.	323 25	323 20
Suez.....	521 25	523 »
Italien 5 %.....	72 »	71 50

Peu après ce discours, le sacristain du pays monta dans un espèce de clocher et commença à battre la *majola*: c'était un instrument composé d'une lame de bronze enroulée dans une planche équarrie et qu'on frappait avec une certaine cadence et d'une certaine façon. Il en sortait un son aigu. C'était ainsi qu'on convoquait la foule et on appelait cette machine *mal-tioli* ou *majola*, le nom venait peut-être de *malleus*, marteau qui servait à frapper ou plus probablement de *mallum*, jugement, assemblée.

Après que le peuple se fut réuni, la question fut mise aux voix et Lupo, comme on le pense bien, fut proclamé à l'unanimité champion des Limontains.

Pendant ce temps, les esprits s'étaient apaisés et la multitude commençait à éprouver la terreur instinctive qu'inspire le sang versé quand on n'y est pas accoutumé. Chacun désirait quitter ce lieu funeste et se soustraire à la vue de tant de témoins. Chacun voulait cacher dans le repos et le secret de sa maison la part qu'il avait prise à un crime qui devait retomber sur la tête de ses auteurs. La foule se retira honteuse et muette, le théâtre du crime fut bientôt désert et silencieux.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
10 juin 1876. (6)

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE DEUXIÈME

(Suite.)

La maison de Michel était bâtie presque sur la rive du lac à l'embouchure d'un torrent nommé Auccio et éloigné d'un demi-mille environ de Limonta, en allant vers Bellagio. Le berger qui était allé à la recherche du curé le rencontra qui montait vers le village avec les deux bateliers et Loup, le fils du fauconnier. Tous trois arrivaient de Côme.

Le prêtre, bon vieillard encore vert, escaladait en toute hâte le sentier escarpé de la colline quand, en tournant, il vit au-dessus de lui le berger. S'arrêtant aussitôt: Dis-moi donc, Jean Mathieu, qu'est-ce que tout ce bruit qu'on fait à Li-

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Etudes du Lot.

Immense progrès ! Grâce au *Journal de musique* qui vient de paraître, on a pour 18 fr. par an, soit 1 fr. 50 par mois, 100 fr. de musique.

RÉFORME ÉCONOMIQUE.

Sommaire du numéro du 4^{er} juin 1876.
La Concurrence et ses effets (suite), par Courcelle-Seneuil.
De la Crémation ou de l'Incinération des cadavres au point de vue théorique et pratique (suite), par Cadet.
Du renouvellement et de la conservation du cadastre, par Charles Laterrade.
L'impôt sur le capital (projet de loi), par Menier.
L'Exposition universelle de 1878, par Charles Terrier.

Chronique économique.
France. — La Situation économique de la France. — I. Agriculture et Industrie. — II. Travaux parlementaires : La marine marchande; dégrèvements projetés; l'impôt sur le capital; la déléation à Philadelphie. — III. L'Emprunt de la Ville de Paris. — IV. Nos débiteurs. — V. Un héritage de l'empire, par Achille Mercier.

Autriche-Hongrie. — Le nouveau traité d'Etat et la circulation fiduciaire en Autriche-Hongrie, par Max Wirth.
La Situation économique en Autriche : Le livre brun Austro Hongrois; rapport du Conseil général d'Autriche-Hongrie à Liverpool sur la dépréciation de l'argent, par J. Hellès.

Angleterre. — La Situation économique en Angleterre : Le commerce extérieur du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, par Edmond Barber.

La situation économique de l'Inde anglaise.
Société de Statistique de Paris (séance du 6 mai 1876), par A. C.

Bulletin économique. — Actes officiels. — Relevé des quantités de froment importé et exporté du 1^{er} août 1875 au 30 avril 1876. — Mouvement des sucres. — Tableau comparatif de la consommation en France du cidre, de la bière et des alcools. — La propriété de Guatemala. — Le mouvement de la population à Philadelphie. — Les finances suisses, par Georges Lassez.

Bulletin politique.

Est-il possible de donner pour 8 francs par an un journal de 16 pages, richement illustré et comprenant tous les éléments d'une lecture aussi variée qu'attrayante ? C'est un problème victorieusement résolu

par le doyen de la presse parisienne, **LE VOLEUR.**

LE VOLEUR, Cabinet de lecture universel, (49^e année), n'est pas seulement le moins cher de tous les journaux populaires illustrés; c'est encore le plus intéressant, le plus récréatif, le plus attrayant, le plus varié, bref, le seul complet de tous les recueils destinés à parler à la fois à l'esprit et aux yeux. Sa rédaction, qui se compose, ainsi que son titre l'indique, de la fleur de toutes les publications quotidiennes, périodiques et autres; comprend l'universalité des sujets susceptibles d'intéresser, d'amuser et d'instruire :

Romans, nouvelles, œuvres d'imagination et de fantaisie, voyages, biographies de célébrités contemporaines, sciences, beaux-arts, théâtres, tribunaux, modes, propos du jour, extraits de livres nouveaux, sans oublier l'ACTUALITÉ, qui constitue un de ses principaux éléments; en un mot, **LE VOLEUR** justifie merveilleusement son sous-titre : *Cabinet de lecture universel.*

LE VOLEUR paraît tous les vendredis, par numéro de 46 pages grand in-4^o à 4 pages illustrées.

Par an, 52 numéros avec table et couverture, formant un volume de plus de 800 pages in-4^o, illustré de 200 vignettes sur bois et de 4 gravures de modes hors texte, colorisées : une par saison.

Bureaux à Paris, rue des Saints-Pères, 30.

On s'abonne par mandats de poste ou timbres-poste (*Affranchir*).

Les abonnements partent du 4^{er} de chaque mois.

En s'abonnant pour un an du 1^{er} mai, on reçoit *gratis* les numéros parus depuis le 1^{er} février et l'on peut lire en leur entier deux romans de premier ordre : *les Mystères des Carrières Montmartre*, par F. du Boisgobey; *Framont jeune et Risler aîné*, par ALPHONSE DAUDET, ouvrage couronné par l'Académie française et acclamé par la presse tout entière. Ce roman, œuvre d'un écrivain de premier ordre, offre, sous une forme non moins littéraire que dramatique, un tableau pris sur le vif d'un des côtés les moins connus et les plus curieux de la vie parisienne.

Crédit foncier de France.

Emission à 490 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-

Capucines, n^o 19; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

SANTÉ A TOUS sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, snauées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N^o 19,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N^o 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N^o 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N^o 49,522 : M Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n^o 80,446.

M. le docteur F.-W Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalésière du Barry.

« L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalésière a complètement rétabli sa santé en

six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil. 60 fr. — *les Biscuits de Revalésière*, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — *La Revalésière chocolatée*, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du BARRY et C^e, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénech-Bigourdant, épiciers.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

CENTRAL-SUISSE

Capital-Actions, entièrement versé 50 millions de fr. représenté par 100,000 actions de 500 fr.

ÉMISSION

de 57,338 Obligations de 500 Francs

Ces Obligations sont émises au prix de 387 fr. 50 c., jouissance du 1^{er} août 1876;

Elles produisent un intérêt annuel de 20 francs, payable par semestres, les 1^{er} février et 1^{er} août.

Les coupons semestriels sont payables à raison de 10 francs, à PARIS et en SUISSE, en monnaie de chacun des deux pays.

Il sont payables, nets des impôts résultant des lois de finances françaises des 23 juin 1857 et 29 juin 1872, dont la Compagnie a pris la charge.

Les Obligations sont remboursables au pair également à PARIS et en SUISSE, par tirages au sort annuels, en cinquante années, à partir de 1887. Les tirages seront effectués à Bâle: le premier remboursement aura lieu le 1^{er} février 1887.

Les Obligations seront au porteur; toutefois la Compagnie du Central-Suisse délivrera, aux Souscripteurs qui en feront la demande; des certificats d'inscription nominative. — Ces certificats seront remis, sans frais, si la demande en est faite au moment de l'émission.

Aussitôt après la clôture de la souscription, toutes les formalités seront remplies pour faire admettre ces obligations à la cote officielle de la Bourse de Paris.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE A PARIS : AU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS 14, rue Bergère Le Mardi 15 juin 1876, de 10 h. du mat. à 4 h. du s.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE EN MÊME TEMPS EN FRANCE, aux Agences du COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS, LYON.

MARSEILLE ET NANTES ; EN SUISSE, à Genève, Bâle, Berne, Zurich et autres villes de la Confédération.

Les Versements seront effectués comme suit : Fr. 50 » en souscrivant. 37 50 » à la répartition, du 20 au 24 juin. 100 » du 15 au 20 août. 100 » du 15 au 20 octobre. 100 » du 15 au 20 décembre.

Fr. 387 50

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements, sous bonification d'intérêts au taux de 4 1/2 %. Ceux qui useront de cette faculté, au moment de la répartition, bénéficieront d'un escompte de 3 fr. 75 par titre.

En tenant compte de cette bonification, l'obligation entièrement libérée, à la répartition, ressortira à 383 fr. 75 c.

Dans le cas où les demandes dépasseraient 57,338 obligations, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.

Des certificats provisoires aux porteurs seront délivrés aux souscripteurs lors du versement de répartition; ceux qui seront entièrement libérés seront échangés à partir du 1^{er} octobre 1876, au gré des souscripteurs, contre des titres définitifs au porteur ou des certificats d'inscription nominative.

On peut souscrire dès à présent par correspondance. Les lettres devront être accompagnées du montant du premier versement.

Un problème par jour.

Sous ce titre, l'*Opinion* publie des problèmes d'échecs, de dames, de billard, des charades, des anagrammes, etc., etc.

Ces problèmes ont un succès dont il est facile de se rendre compte en jetant un coup d'œil sur le Journal; tous les jours l'*Opinion* publie la liste des noms des personnes qui ont trouvé la solution du problème publié le jour correspondant de la semaine précédente.

L'*Opinion*, journal de six pages, est en vente dans toutes les gares de chemins de fer.

ACHETEZ vos MONTRES

DIRECTEMENT EN FABRIQUE Économie réelle. — Garanties sérieuses. Boîtes, Gravures, Chiffres et Décorations à votre goût. Une des plus anc. maisons de l'Académie nationale A.M.N.C. Rue St-Vincent, 46, Besançon, seule ville française de production. Envoi franco de prix et renseignements.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Laytou.

M. MAHOUT

EX-MAITRE TAILLEUR AU 7^{me} DE LIGNE

Marchand TAILLEUR

A CAHORS, Galerie Bonafous.

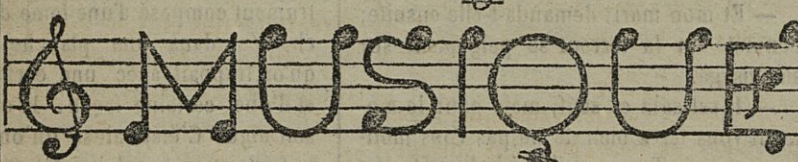
GRAND ASSORTIMENT DE

Castor noir, Zéphir, Mérimos pur laine, Popeline, Edredon, Alpaga, Moleton noir, Reqs pour pardessus, Cabas Caoutchouc en satin.

Recommandé aux Ecclésiastiques et aux gens de goût.

Pour 18 fr. par an, soit 1 fr. 50 par mois, on a : 100 fr. de musique aux prix actuels

LE JOURNAL



Parait toutes les semaines, depuis le Samedi 3 Juin

CHAQUE NUMÉRO CONTIENT :

- 1^o UN JOURNAL DE Quatre Pages de texte, rendant compte de tout ce qui peut intéresser les Artistes et Amateurs de musique;
- 2^o Huit pages de MUSIQUE inédite ou ancienne. — Morceaux de piano et de chant. — Œuvres classiques, Romances, Valses, Quadrilles, etc., etc., etc.
- 3^o Tous les mois Quatre pages de MUSIQUE mise à la portée des commençants.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
Un an, 18 fr. — Six mois, 9 fr. — Trois mois, 4 fr. 50 c. — Un mois, 1 fr. 50 c.
Un numéro séparé, 40 centimes.

Adresser les demandes à M. BOURDILLIAT, 13, Quai Voltaire, à Paris, Bureaux du *Moniteur*, du *Monde illustré* et de la *Revue de la Mode*.

On offre dans tous les pays un emploi des plus honorables et des plus lucratifs à des personnes intelligentes, hommes ou dames, pouvant disposer de quelques heures par semaine. Les bénéfices peuvent dépasser 1,000 fr. par an. Les conditions et prix courant sont adressés franco sur demande affranchie. Ecrire à la fabrique de l'Alliance, à la Chaux-de-Fonds (Suisse). L'affranchissement est de 30 centimes.

A CÉDER
UNE ÉTUDE DE NOTAIRE
Chef-lieu de canton.
Station de voie ferrée.
(DORDOGNE).
S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

A partir du 15 courant, M. SÉVAL prendra la suite du **Café de Bordeaux**, situé en face la Mairie, à Cahors, qui est tenu actuellement par M^{me} veuve COLONGE.

Consommations de premier choix

LE MONITEUR DE LA BANQUE et DE LA BOURSE Parait tous les Dimanches EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES. Résumé de chaque Numéro : Bulletin politique. — Bulletin financier. — Bilans des établissements de crédit. Recettes des ch. de fer. Correspondance des abonnés. Renseignements. **PRIME GRATUITE** Manuel des Capitalistes 4 fort volume in-8^o. PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

AULUS (ARLÈGE)

EAU MINÉRALE DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE Récompensée à l'Exposition de Lyon, 1872-73. Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875. Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation, **Vieilles du sang.** — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. A Aulus : caisse de 50 bouteilles, 31 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50. Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

Pharmacie DETHAN Faub. Saint-Denis, 90, à Paris, et dans les princ. Pharmacies de France et de l'Étranger.
MALADIES de la GORGE de la VOIX et de la BOUCHE
PASTILLES DETHAN au Chlorate de potasse Spécifique contre les Maux de Gorge, les Maladies de la Voix, les Angines, les Ulcérations et les Inflammations de la Bouche, recommandé aux Prédicateurs, Professeurs et Chanteurs.

Eaux Minérales de Miers
Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS
A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les **Eaux minérales de Miers** remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreux guérissements et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet de attentions plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

PIANOS ET HARMONIUMS
DES MEILLEURS FACTEURS
MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.
HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES
Accord et réparation — Vente, échange et location.

TABLEAU DES DISTANCES
nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour
De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
PRIX : 1 FRANC.
Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.